



CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES

Séance du lundi 30 janvier 2023 à 16 heures

Supplément à l'ordre du jour

Séance publique

Dossiers de M. le Bourgmestre

- [35] **Budget & Finances** - Taxes communales (enrôlement) - Réglementation - contentieux et collège fiscal - [2507770 \(R\)](#)

Règlements taxes 2023 à 2026.- Taxe sur les discothèques, les night clubs, les boîtes de nuit et les bars dans lesquels le public danse.- Abrogation.

Abroger, à partir de sa date d'entrée en vigueur, le règlement-taxe sur les discothèques, les night clubs, les boîtes de nuit et les bars dans lesquels le public danse adopté par le Conseil communal en date du 03/10/2022 pour les exercices 2023 et 2026.

- [36] **Budget & Finances** - Secrétariat central FIN - - [2507547 \(R\)](#)

Subvention COCOM - Centre de test et campagne de communication pour la vaccination entre 2020 et 2022.

Octroi de la subvention par la COCOM d'un montant total de 5.594.384,47 EUR pour la mise en place d'un centre de test ainsi que pour le développement de campagnes de communication et d'actions de terrain en lien avec la vaccination et ce, afin de lutter contre l'hésitation vaccinale sur le territoire bruxellois entre 2020 et 2022.- Montant accordé au BME pour la gestion globale du centre de test: 4.904.021,04 EUR.- Montant pour le paiement de l'outsourcing du personnel administratif pour le testing et les honoraires de medecins : 690.363,43 EUR.

Dossiers de M. l'Echevin Hellings

- [37] **Achats & Facilities** - - Achats - [2506807 \(R\)](#)

Marché public de fournitures reconductible à bordereau de prix ayant pour but la fourniture, pendant 24 mois, de consommables dentaires pour le département Instruction Publique (CDA/012645/LDR).- Dépense supplémentaire lors de l'attribution du marché.

Dépense supplémentaire sur 24 mois de 7.414,85 EUR, TVA de 6% et 21% comprise, par rapport à l'estimation du marché, portant le montant du marché sur 24 mois à 87.414,85 EUR, TVA comprise.- Divers articles de code économique 12402 des budgets ordinaires de 2023 à 2025 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption des budgets 2024 et 2025 par le Conseil communal et de l'approbation des budgets 2023 à 2025 par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la dépense supplémentaire adoptée par le Collège en séance du 26/01/2023 (décision n° 314) en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[38] **Achats & Facilities** - - Achats - [2506732 \(R\)](#)

Marché public de services à bordereau de prix ayant pour but l'organisation, pendant 36 mois, de formations de base et de recyclage des membres du service de lutte contre l'incendie - équipiers de 1ère intervention des différents bâtiments de la Ville (AFA/012808/NBZ).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42, § 1er, 1°, a), de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/012808/NBZ.- Dépense de 100.000,00 EUR, TVA de 21% comprise.- Article 10602/12317 des budgets ordinaires de 2023 à 2026 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption des budgets 2024 à 2026 par le Conseil communal et de l'approbation des budgets 2023 à 2026 par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la décision n° 101 du Collège du 26/01/2023 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[39] **Achats & Facilities** - - Achats - [2503700 \(R\)](#)

Marché public de services ayant pour but l'organisation, pendant 12 mois, de réceptions traiteur (AFA/012218/AMT).- Dépense supplémentaire lors de l'attribution du marché.

Dépense supplémentaire de 6.531,50 EUR, TVA de 21% comprise, par rapport à l'estimation du marché, portant le montant du marché à 76.531,50 EUR, TVA comprise.- Prendre pour information la décision n° 95 du Collège du 26/01/2023 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[40] **Achats & Facilities** - - Achats - [2502984 \(R\)](#)

Marché de services à bordereau de prix pour l'enlèvement, le traitement et le recyclage, pendant 48 mois, de déchets (CDA/012688/DDR).- Dépense supplémentaire lors de l'attribution du marché.

Dépense supplémentaire de 1.289.844,09 EUR, TVA de 21% comprise, par rapport à l'estimation du marché, portant le montant du marché à 2.389.844,09 EUR, TVA comprise.- Divers articles de codes économiques 12406, 12412 et 12506 des budgets ordinaires de 2023 à 2027 (sous réserve de l'adoption du budget de 2023 par l'autorité de tutelle et sous réserve, en ce qui concerne les budgets de 2024 à 2027, de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).

[41] **Achats & Facilities** - - Achats - [2507364 \(R\)](#)

Marché public de services ayant pour but la location de divers emplacements publicitaires dans les transports publics bruxellois (STIB) (AFA/012797/NBZ).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42, § 1er, 1°, d), iii), de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/012797/NBZ.- Dépense de 45.000,00 EUR, TVA de 21% comprise.- Article 74108/12406 du budget ordinaire de 2023 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires et de l'approbation du budget 2023 par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la décision n° 315 du Collège du 26/01/2023 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

[42] **Achats & Facilities** - - Achats - [2506290 \(R\)](#)

Marché public de fournitures à bordereau de prix ayant pour but la fourniture, pendant 12 mois, de produits à usage unique écoresponsables (AFA/012620/CVB).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42, § 1er, 1°, a), de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/012620/CVB.- Dépense de 168.000,00 EUR, TVA de 21% comprise.- Divers articles de code économique 12402 des budgets ordinaires de 2023 et 2024 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption du budget par le Conseil communal et de l'approbation des budgets 2023 et 2024 par l'autorité de tutelle).- Prendre pour information la décision n° 312 du Collège du 26/01/2023 en application de l'article 234, § 3, 1er alinéa, 2e phrase, de la nouvelle loi communale.

Dossiers de Mme l'Echevine Hariche

[43] **Instruction publique** - Secrétariat central et Administration générale IPO - - [2500080 \(R\)](#)

Convention cadre de partenariat revue du Consortium ULB - HE2B - Ville de Bruxelles (en tant que pouvoir organisateur de la HEFF) - HELdB dans le cadre de la co-organisation des études de formation initiale des enseignants.

Convention cadre de partenariat revue du Consortium ULB - HE2B - Ville de Bruxelles (en tant que pouvoir organisateur de la HEFF) - HELdB dans le cadre de la co-organisation des études de formation initiale des enseignants.

Dossiers de Mme l'Echevine Persoons

- [44] **Instruction publique** - Ressources humaines - Enseignement NL - [2508818 \(R\)](#)
Personnel enseignant/subventionné.- Audition dans le cadre d'une suspension préventive.- Délégation.
Autoriser le Secrétaire communal à entendre les membres du personnel de la Ville qui relèvent du décret relatif au statut juridique du personnel de l'enseignement subventionné du 27/03/1991, dans le cadre des décisions du Conseil communal de suspendre de manière préventive ces membres du personnel.
-

Dossiers de M. l'Echevin Pinxteren

- [45] **Développement urbain** - Rénovation urbaine - - [2502448 \(R\)](#)
Contrat Ecole Drootbeek : appel à projets «Promotion transfert modal».- Convention entre la Ville de Bruxelles et le porteur de projet.- Octroi du subside.
Convention CAR/23/247 entre la Ville de Bruxelles et l'asbl "Ride Your Future", lauréate de l'appel à projets «Promotion transfert modal» du Contrat Ecole Drootbeek.- Octroi à l'asbl "Ride Your Future" d'un subside pluriannuel total de 99.977,58 EUR, dont 19.399,05 EUR au budget ordinaire de 2023.- Article 93022/33202.- Financer la dépense par un subside régional.
-

Dossiers de Mme l'Echevine Mutyebele

- [46] **Secrétaire** - Communication externe & Participation citoyenne - Égalité des chances - [2504909 \(R\)](#)
Règlement de l'appel à projet.
Nouvelle version du règlement de l'appel à projet de l'Egalité des chances.
-

Questions

- [47] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2509261 \(R\)](#)
Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.
Question relative aux conséquences des derniers recours sur les pertes liées au projet avorté NEO 2.
-
- [48] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2509373 \(R\)](#)
Question de Mme DEBAETS, Conseillère communale.
Question concernant l'extension du Centre de soins après violences sexuelles et l'accueil des victimes en néerlandais.
-
- [49] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2509530 \(R\)](#)
Question de M. VANDEN BORRE, Conseiller communal.
Question concernant le projet de marché quotidien à la Porte d'Anvers.
-
- [50] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2509454 \(R\)](#)
Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.
Question concernant le suivi du moratoire du plan Good Move Pentagone.
-
- [51] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2509431 \(R\)](#)
Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.
Question concernant la mauvaise gestion et l'imbroglio de blocage sur le plateau du Heysel.
-
- [52] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2509385 \(R\)](#)
Question de M. WAUTERS, Conseiller communal.
Question concernant le suivi de la création de la piste cyclo-piétonne L50 pour relier la place Bockstael et le parc de la Senne.
-
- [53] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2509471 \(R\)](#)
Question de M. WEYTSMAN, Conseiller communal.
Question concernant les projets éducatifs de la police dans les écoles de la Ville.
-

- [54] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2509483 \(R\)](#)
Question de Mme AMPE, Conseillère communale.
Question concernant la demande de Vivaqua d'augmenter le prix de l'eau de 14,5 pourcent.
-
- [55] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2509504 \(R\)](#)
Question de Mme AMPE, Conseillère communale.
Question concernant l'impact de la règle 50% "Good Living".
-
- [56] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2509519 \(R\)](#)
Question de Mme AMPE, Conseillère communale.
Question concernant la rénovation des trottoirs de la Ville de Bruxelles.
-
- [57] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2509536 \(R\)](#)
Question de Mme AMPE, Conseillère communale.
Question concernant la réouverture du "Fuse" et sa fermeture dans deux ans.
-
- [58] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2509577 \(R\)](#)
Question de Mme LOULAJI, Conseillère communale.
Question concernant l'état et l'insécurité des logements sociaux du quartier Versailles et des logements de la Régie foncière du quartier Anneessens.
-
- [59] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2509620 \(R\)](#)
Question de Mme LOULAJI, Conseillère communale.
Question concernant les chats errants et la situation des associations qui s'en occupent.
-